



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 29 juin 2022

Objet : Votre pétition publique 2203 – Géint eng systematesch Erhéijung vum Mindestloun
ouni och déi aaner Salariéen gläichwerteg ze behandelen.

Monsieur,

Le courrier du 28 avril 2022 au sujet d'une poursuite éventuelle de votre pétition sous rubrique
reclassée en pétition ordinaire est resté sans suite favorable à ce jour.

Partant, la Commission des Pétitions, réunie en date du 22 juin 2022, a décidé que l'instruction
de votre pétition est à considérer comme étant close.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés